

Sommet Climate Chance

Agadir, Maroc, 11-13 septembre 2017

Déclaration des Elus Locaux et Régionaux d'Afrique

Nous, élus locaux et régionaux d'Afrique, réunis ce mardi 12 septembre 2017 à Agadir, au Maroc, dans le cadre du Sommet *Climate Chance*,

-Considérant l'engagement de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement de la planète en-dessous des 2 degrés Celsius, et si possible de tendre vers 1,5 degré Celsius ;

-Soutenant l'Appel à l'Action lancé lors de la COP22 de Marrakech au Maroc, pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris, en particulier à travers la réalisation effective des contributions déterminées au niveau national (NDCs) et des plans nationaux d'adaptation ;

-Constatant que la feuille de route adoptée à Marrakech le 14 novembre 2016 par le Sommet des Elus Locaux et Régionaux a défini un cadre d'action mondial vers la localisation de la finance climat ;

-Réaffirmant notre adhésion et notre soutien aux récents engagements et déclarations des élus locaux et régionaux pour le climat, en particulier : la Déclaration du Sommet des Villes et Régions d'Afrique, à Yamoussoukro (juin 2015) ; la Déclaration du Sommet Mondial Climat et Territoires, à Lyon (juillet 2015) ; la Déclaration du Sommet des Elus Locaux et Régionaux pour le Climat, à Paris (décembre 2015) ; la Déclaration des Elus Locaux et Régionaux d'Afrique, lors du Forum préparatoire de la COP22 à Cotonou (septembre 2016) ; la Feuille de Route de Marrakech pour l'Action des Villes et Régions du Monde pour le Climat (novembre 2016) ;

Déclarons ce qui suit :

(1) Nous réaffirmons notre engagement à lutter contre le dérèglement climatique en anticipant l'évolution de nos propres territoires, en particulier les zones urbaines, afin d'éviter demain une croissance significative de nos émissions de gaz à effet de serre et de prendre dès aujourd'hui les mesures d'adaptation nécessaires. Nous nous engageons à mener à bien ces "plans climat" et à impliquer tous les acteurs de nos territoires: citoyens, associations, acteurs économiques, etc.

(2) Nous encourageons les villes et les régions d'Afrique à rejoindre la Convention Mondiale des Maires pour le Climat et l'Energie, ainsi que les initiatives RegionsAdapt et Under2Coalition, qui visent à mettre en œuvre une vision de long-terme de leur territoire, en matière d'accès à l'énergie, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'actions d'adaptation au dérèglement climatique, et d'adoption de solutions bas-carbone ;

(3) Nous soulignons l'importance de reconnaître la spécificité des défis du dérèglement climatique en Afrique, qui justifie, au niveau territorial, de donner la priorité à l'accès à l'énergie, à l'aménagement du territoire et à la planification urbaine, dans le respect de la complémentarité rural-urbain, notamment au regard de politiques agricoles durables garantissant la sécurité alimentaire sur ces territoires ; et à des actions d'adaptation. C'est dans le cadre de la mise en œuvre de ces stratégies d'accès à l'énergie et d'adaptation au dérèglement climatique que les stratégies d'atténuation doivent être développées ;

(4) Nous rappelons que la majorité des contributions déterminées au niveau national (NDCs) devrait se concrétiser au niveau des villes et des territoires, ce qui requiert l'implication des gouvernements locaux et régionaux afin de faciliter la mobilisation et la collaboration de tous les acteurs du territoire pour leur mise en œuvre effective sur le terrain. Nous renouvelons notre volonté de travailler étroitement avec nos gouvernements nationaux pour identifier les actions prioritaires, renforcer l'ambition et répondre effectivement aux enjeux d'adaptation ;

(5) Nous appelons, en conséquence, à l'adoption et la mise en œuvre d'un programme de renforcement de capacités et d'assistance technique à destination des gouvernements locaux et régionaux d'Afrique, pour leur permettre de maîtriser le processus MRV (Mesurer, Rapporter, Vérifier), et de préparer des demandes éligibles à la finance climat, notamment au Fonds vert pour le climat, en insistant sur la simplification des procédures ;

(6) Nous rappelons l'importance de processus de coopération décentralisée qui soient en cohérence avec le développement institutionnel et le renforcement des capacités ;

(7) Nous renouvelons notre attachement au cadre de coopération multi-acteurs qu'offre *Climate Chance*, et nous encourageons ses initiateurs à continuer à développer les synergies et la complémentarité entre les acteurs pertinents, afin que leurs actions concertées soient à la hauteur des défis et opportunités du dérèglement climatique dans nos villes et territoires. Nous appelons les divers acteurs des sociétés civiles africaines à rejoindre cet appel et ce processus d'engagement collectif, à échanger bonnes pratiques et priorités d'action, à définir ensemble les scénarios d'action qui répondent aux enjeux du dérèglement climatique pour le continent africain.

Nous ferons un premier bilan de cette mobilisation collective lors du Sommet Africités qui se tiendra à Brazzaville en Décembre 2018.

Fait à Agadir, Maroc, 12 septembre 2017.